

## COMMUNE DE LAUSANNE

---

### Comptes de l'exercice 2014

---

*Préavis N° 2015/25*

Lausanne, le 9 avril 2015

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93, lettre c), de la loi du 28 février 1956 sur les communes, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2014.

#### 1. Introduction

Les comptes 2014 se soldent par un excédent de 4.4 mios de francs contre un déficit prévu au budget de 36.4 mios. L'amélioration des comptes résulte notamment des mesures structurelles d'améliorations financières engagées depuis 2 ans, de la maîtrise des charges courantes et d'un niveau de recettes élevé. Si les recettes fiscales régressent de près de 15 mios sur une année – 2013 étant un exercice exceptionnel à ce titre - elles dépassent toutefois les montants portés au budget. Ce résultat a permis la poursuite du développement des prestations prioritaires, notamment la sécurité et la petite enfance. Les investissements se montent à près de 110 mios financés en totalité sans recours à l'emprunt et avec une dette nette en diminution. La Municipalité est déterminée à poursuivre ses efforts de maîtrise des charges communales, notamment compte tenu des risques pouvant affecter les comptes des prochaines années. Cette politique doit permettre de répondre aux besoins prioritaires sans péjorer la situation financière de Lausanne.

Les comptes 2014 de la Ville de Lausanne bouclent sur un excédent de 4.4 mios de francs alors que le budget prévoyait un déficit de 36.4 mios, une fois pris en compte les crédits supplémentaires octroyés en cours d'année. Cette amélioration globale de près de 41 mios est réjouissante. Elle résulte de divers facteurs :

- une maîtrise des charges de fonctionnement, notamment grâce aux instruments d'optimisation financière mis en place depuis le début de la législature (suivi des impacts financiers, adaptation des procédures, compensation des crédits supplémentaires, notamment). L'économie réalisée par rapport au budget s'élève à 27.7 mios (masse salariale : -6.5 mios, achats de biens et marchandises : -21.2 mios une fois déduits les achats d'énergie des SiL de 20.5 mios) ;
- l'évolution favorable des taux d'intérêts qui se situent à un niveau historiquement bas (-4.8 mios);
- l'évolution favorable des impôts (20.8 mios).

Les recettes fiscales régressent légèrement entre les comptes 2013 et 2014 : -5.4 mios pour les personnes physiques et -8.5 mios pour les personnes morales. Cette évolution était attendue. Elle résulte pour l'essentiel de facteurs qui avaient été anticipés notamment la Loi sur les allocations familiales et le tassement au niveau

du rattrapage dans le domaine de l'impôt source. Ils faisaient de 2013 une année exceptionnelle avec des revenus fiscaux inhabituellement élevés, notamment avec un taux de croissance 2012-2013 de l'ordre de 6%, contre 2.5% en moyenne. Malgré cela, les recettes fiscales 2014 se situent à 20.8 mios au-dessus des montants budgétés, avec 529.4 mios au total. Ce montant élevé est le signe de la situation conjoncturelle favorable que nous connaissons.

La maîtrise des charges de fonctionnement est une priorité pour la Municipalité. Aux mesures mises en œuvre afin de contenir les dépenses, s'ajoutent les améliorations structurelles des comptes communaux qui ont permis de dégager des moyens à hauteur de 34 mios en deux ans (19 mios en 2013 et 14.7 mios en 2014). Cet effort se poursuivra en 2015, année qui verra les objectifs initiaux être réalisés en quasi-totalité (98% des cibles identifiées à l'origine, soit 40 mios). Sans ces mesures, le résultat des comptes 2014 se serait soldé par un déficit de 30 mios.

Ces efforts ont permis à la Municipalité de continuer à mettre l'accent sur les priorités de la législature en engageant des moyens supplémentaires importants sans péjorer l'équilibre financier de la Ville. A ce titre, la politique de sécurité a pu bénéficier en 2014 de la création de 27 ept (3 mios), survenant après un renforcement de 30 ept en 2013 (3.3 mios). La petite enfance a vu la création de nouvelles places d'accueil pour 1.3 mios. Depuis 2013, 2.8 mios ont été consacrés à ce secteur avec l'ouverture de 461 nouvelles places en garderie. D'autres mesures ont été prises au titre des priorités communales, il s'agit notamment de la prise en charge des personnes vulnérables, du soutien à l'apprentissage, de l'élimination des micropolluants dans les eaux usées ainsi que la politique du livre.

Le financement des ces projets se poursuivra également par l'intermédiaire du budget 2015 qui prévoit des montants supplémentaires de CHF 3.2 mios (notamment pour la création de 11 ept supplémentaires affectés à des tâches de police et la création de 119 places supplémentaires en garderie).

Les dépenses nettes d'investissements se montent à 109.7 mios, retrouvant un niveau inférieur à la moyenne des dernières années, après une pointe à près de 140 mios en 2013. La marge d'autofinancement de 122.5 mios a permis de financer la totalité des investissements communaux sans recours à l'emprunt. Parmi les principales réalisations : les réseaux avec 57 mios, le chantier Chailly – boulevard de la Forêt pour 5.8 mios, l'aménagement de la Sallaz (3.2 mios), l'assainissement de bâtiments scolaires pour 7.4 mios ou encore des infrastructures sportives pour 5.2 mios. Les dépenses d'investissement de ces prochaines années demeureront cependant très élevées. Pour mémoire, le B2015 prévoit des dépenses de 144 mios et la moyenne des dépenses d'investissement planifiées sur la période 2016 à 2018 s'élève à 190 mios par année environ, compte tenu du projet Métamorphose notamment.

Grace à la maîtrise de charges courantes, la dette nette de la Ville a ainsi pu diminuer de 13 mios de francs en 2014, s'établissant à 2.101 milliards. La dette brute est quant à elle restée stable (+4 mios à 2.588 milliards).

Cette situation est satisfaisante. Elle comporte toutefois des facteurs de risques. La Municipalité souligne ainsi la diminution du dividende Energie Ouest Suisse (EOS), dont la Ville est actionnaire, pour 17 mios et la réduction des marges des SiL, pour 17 mios également depuis le début de la législature. Parallèlement, la facture sociale a augmenté de 20 mios depuis 2011, pour des dépenses nécessaires mais que la Ville ne maîtrise aucunement, ce poste découlant de décisions cantonales. En contrepartie, les impôts ont quant à eux progressé de 51 mios. Les prochaines années demanderont aussi une vigilance accrue. En effet, outre les risques conjoncturels - par exemple liés au franc fort, les recettes des personnes morales sont appelées à diminuer du fait de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) engagée par la Confédération et le Canton (risque de 34 mios avant compensation). Par ailleurs, les marges bénéficiaires des SiL comme le rendement des participations pourraient également poursuivre leur décroissance, alors que la Ville doit poursuivre une politique d'investissements dynamique du fait de son évolution démographique et de la réalisation de ses grands projets (Métamorphose). Il est donc nécessaire de prolonger les efforts entrepris pour assainir les finances communales tout en étant en mesure de répondre aux besoins prioritaires de Lausanne.

Compte administratif

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes 2014 :

COMPTES 2013		BUDGET 2014		COMPTES 2014		ECARTS
		(y c. crédits suppl.)				
Fr.	Fr.			Fr.	Fr.	Fr.
<b><u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u></b>						
				CHARGES	REVENUS	
1'913'901'621.89	1'900'466'900	Total des charges		1'851'045'005.32		-49'421'894.68
1'917'557'847.57	1'864'113'400	Total des revenus			1'855'491'687.84	-8'621'712.16
<u>3'656'225.68</u>	<u>-36'353'500</u>	<b>Excédent de revenus (+) ou de charges (-)</b>		<b>4'446'682.52</b>		40'800'182.52
<b><u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u></b>						
				DEPENSES	RECETTES	
174'421'391.63	159'669'600	Total des dépenses		125'552'863.51		-34'116'736.49
<u>17'631'490.96</u>	<u>26'729'000</u>	Total des recettes			15'876'822.93	-10'852'177.07
156'789'900.67	132'940'600	<b>Investissements nets</b>			<b>109'676'040.58</b>	-23'264'559.42
<b><u>FINANCEMENT</u></b>						
-156'789'900.67	-132'940'600	Investissements nets		109'676'040.58		-23'264'559.42
139'069'851.49	116'612'700	* Amortissements			121'011'120.52	4'398'420.52
49'309'264.78	-10'552'800	* Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation		2'999'396.79		7'553'403.21
<u>3'656'225.68</u>	<u>-36'353'500</u>	* Reprise du résultat du compte de fonctionnement			4'446'682.52	40'800'182.52
35'245'441.28	-63'234'200	<b>Excédent (+) ou insuffisance (-) d'autofinancement</b>		<b>12'782'365.67</b>		76'016'565.67
192'035'341.95	69'706'400	* <b>Autofinancement du compte de fonctionnement</b>			<b>122'458'406.25</b>	52'752'006.25

## 2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2014

### 2.1 Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus	Excédent des revenus (+) ou des charges (-)
Budget initial	1'882'035'500.00	1'850'626'200.00	-31'409'300.00
Crédits supplémentaires	18'431'400.00	13'487'200.00	-4'944'200.00
Budget final	1'900'466'900.00	1'864'113'400.00	-36'353'500.00
Comptes 2014	1'851'045'005.32	1'855'491'687.84	4'446'682.52
Ecart	-49'421'894.68	-8'621'712.16	40'800'182.52
	-2.60%	-0.46%	

Sur ces mêmes bases, le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2014 s'établit comme suit :

	Budget 2014 + crédits sup- plémentaires	Comptes 2014	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
<b>3 CHARGES</b>	<b>1'900'466'900</b>	<b>1'851'045'005.32</b>	<b>-49'421'894.68</b>	<b>-2.60</b>
30 Charges de personnel	568'809'600	562'353'270.39	-6'456'329.61	-1.14
31 Biens, services et marchandises	547'107'500	505'399'914.86	-41'707'585.14	-7.62
32 Intérêts passifs	71'608'000	66'819'300.92	-4'788'699.08	-6.69
33 Amortissements	130'536'200	140'903'825.39	10'367'625.39	7.94
35 Dédommagements à des collectivités publiques	291'412'700	294'878'173.11	3'465'473.11	1.19
36 Subventions accordées	91'787'400	89'937'516.04	-1'849'883.96	-2.02
38 Attributions aux réserves	11'531'800	20'149'593.94	8'617'793.94	74.73
39 Imputations internes	187'673'700	170'603'410.67	-17'070'289.33	-9.10
<b>4 REVENUS</b>	<b>1'864'113'400</b>	<b>1'855'491'687.84</b>	<b>-8'621'712.16</b>	<b>-0.46</b>
40 Impôts	508'535'000	529'369'909.14	20'834'909.14	4.10
41 Patentes, concessions	6'423'500	3'226'538.45	-3'196'961.55	-49.77
42 Revenus des biens	99'360'800	115'255'600.01	15'894'800.01	16.00
43 Taxes, ventes et prestations facturées	765'794'500	731'371'300.68	-34'423'199.32	-4.50
44 Part à des recettes sans affectation	6'000'000	7'772'322.05	1'772'322.05	29.54
45 Dédommagements de collectivités publiques	265'822'900	271'305'622.44	5'482'722.44	2.06
46 Subventions acquises	2'418'400	3'437'993.67	1'019'593.67	42.16
48 Prélèvements sur les réserves	22'084'600	23'148'990.73	1'064'390.73	4.82
49 Imputations internes	187'673'700	170'603'410.67	-17'070'289.33	-9.10
<b>RESULTAT</b>				
<b>Excédent de revenus (+) ou de charges (-)</b>	<b>-36'353'500</b>	<b>4'446'682.52</b>	<b>40'800'182.52</b>	

Les écarts par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

## **CHARGES**

- **49.4 mios**

### **30 Charges de personnel**

- **6.5 mios**

Le détail par direction s'établit comme il suit :

	Budget 2014	Comptes 2014	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale et culture	48'209'000	46'597'443.26	-1'611'556.74	-3.3
Sports, intégration et protection de la population	66'396'700	64'180'555.61	-2'216'144.39	-3.3
Logement et sécurité publique	106'745'000	103'797'650.94	-2'947'349.06	-2.8
Travaux	104'469'100	96'969'951.88	-7'499'148.12	-7.2
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	139'845'000	134'379'692.98	-5'465'307.02	-3.9
Finances et patrimoine vert	47'006'900	45'863'474.14	-1'143'425.86	-2.4
Services industriels	73'137'900	70'564'501.58	-2'573'398.42	-3.5
Sous-total	585'809'600	562'353'270.39	-23'456'329.61	-4.0
Correctif de la masse salariale	-17'000'000	0.00	17'000'000.00	-100.0
<b>Total</b>	<b>568'809'600</b>	<b>562'353'270.39</b>	<b>-6'456'329.61</b>	<b>-1.1</b>

Dans ce secteur de charges, on relèvera que les économies salariales anticipées d'un montant de 17 mios de francs ont été pleinement réalisées, puisque l'on enregistre encore une économie supplémentaire de quelque 6.5 mios de francs.

### **31 Biens, services et marchandises**

- **41.7 mios**

	Budget 2014	Comptes 2014	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	18'618'500	16'158'664.39	-2'459'835.61	-13.2
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans SEL, Gaz & CAD)	26'639'400	23'581'303.76	-3'058'096.24	-11.5
Marchandises	19'177'800	19'721'019.73	543'219.73	2.8
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	40'533'700	35'125'963.42	-5'407'736.58	-13.3
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	42'933'300	41'942'398.52	-990'901.48	-2.3
Honoraires et prestations de services	121'517'600	114'555'516.29	-6'962'083.71	-5.7
Autres dépenses en biens, services et marchandises	53'256'200	50'378'388.69	-2'877'811.31	-5.4
Sous-total	322'676'500	301'463'254.80	-21'213'245.20	-6.6
Achats d'énergie par les SI ( SEL, Gaz & CAD)	224'431'000	203'936'660.06	-20'494'339.94	-9.1
<b>Total</b>	<b>547'107'500</b>	<b>505'399'914.86</b>	<b>-41'707'585.14</b>	<b>-7.6</b>

Aux Services industriels, les achats d'énergie sont restés en-dessous du budget de 20.5 mios; cette différence provient du Service du gaz et du chauffage à distance où l'on constate une diminution de 15.5 mios des

achats de gaz due à une année 2014 très chaude et une baisse des achats d'électricité de 5 mios. Ces variations ont été répercutées au niveau des ventes (voir chapitre 43).

Les économies de charges mentionnées dans le tableau ci-dessus résultent d'une multitude de montants répartis dans les divers services de l'administration et illustrent la maîtrise des charges dans ce domaine.

Toutefois, sous le poste « Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier) », les mouvements suivants peuvent être relevés : Au Service du gaz, une baisse de 1.7 mio de francs due à des raccordements « clé en main » et des travaux pour la suppression des branchements moins nombreux que prévu et, au Service de l'électricité, une baisse de 1 mio de francs suite à des reports de travaux.

### 32 Intérêts passifs

- 4.8 mios

	Budget 2014	Comptes 2014	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Intérêts des dettes	71'508'000.00	66'803'795.07	-4'704'204.93	-6.6
Autres intérêts passifs	100'000.00	15'505.85	-84'494.15	-84.5
<b>Total</b>	<b>71'608'000.00</b>	<b>66'819'300.92</b>	<b>-4'788'699.08</b>	<b>-6.7</b>

Des dépenses d'investissements nets moindres que prévu, un autofinancement supérieur à celui budgétisé et des taux d'intérêts toujours très bas ont permis de réaliser cette économie.

### 33 Amortissements

+ 10.4 mios

	Budget 2014	Comptes 2014	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Remises, défalcatons et moins-values d'impôts	7'300'000	8'539'950.01	1'239'950.01	17.0
Autres pertes, défalcatons et moins-values	6'623'500	11'352'754.86	4'729'254.86	71.4
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	79'214'400	81'806'980.70	2'592'580.70	3.3
Amortissements du patrimoine administratif des SI	37'398'300	39'204'139.82	1'805'839.82	4.8
<b>Total</b>	<b>130'536'200</b>	<b>140'903'825.39</b>	<b>10'367'625.39</b>	<b>7.9</b>

Les défalcatons d'impôts (chiffre communiqué par l'Administration cantonale des impôts (ACI) ont été plus importantes que prévu (+1.2 mio de francs) et résultent notamment de la poursuite de l'effort de rattrapage de l'ACI lié aux personnes physiques.

S'agissant des autres pertes, défalcatons et moins-values, la baisse continue de la qualité des débiteurs constatée ces dernières années est toujours d'actualité et un important travail de rattrapage dans le traitement des actes de défaut de biens a été effectué durant l'année 2014. Aux Services industriels, au Secrétariat général, la participation SI-REN a été réévaluée (-2 mios de francs).

L'augmentation des amortissements du patrimoine administratif de la bourse communale s'explique principalement à **eauservice** par l'amortissement non budgété des dépenses 2014 du crédit relatif à la rénovation du réservoir du Calvaire (2.5 mios de francs), montant compensé par un prélèvement d'un montant identique sur le fonds de réserve du service.

Aux Services industriels, au Service multimédia, l'augmentation s'explique principalement par l'ajustement des amortissements aux dépenses effectives du crédit cadre 2014 et des autorisations d'achats (2.1 mios de francs).

### 35 *Dédommagements à des collectivités publiques*

+ 3.5 mios

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2014	2014	fr.	%
	fr.	fr.		
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	109'800'000	116'381'302.00	6'581'302.00	6.0
Facture sociale	103'100'000	102'596'158.00	-503'842.00	-0.5
Participation à des entreprises de transports	54'300'000	52'868'792.35	-1'431'207.65	-2.6
Participation à l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	10'750'000	10'141'907.40	-608'092.60	-5.7
Réforme policière	8'600'000	8'261'960.00	-338'040.00	-3.9
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'300'000	2'394'804.60	94'804.60	4.1
Participation aux frais de la centrale d'alarme de de l'ECA (SSI)	140'000	140'000.00	0.00	0.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	1'007'500	862'069.00	-145'431.00	-14.4
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	663'900	663'130.00	-770.00	-0.1
Autres dédommagements	751'300	568'049.76	-183'250.24	-24.4
<b>Total</b>	<b>291'412'700</b>	<b>294'878'173.11</b>	<b>3'465'473.11</b>	<b>1.2</b>

S'agissant de l'ensemble constitué de la facture sociale (-0.5 mio) et de la contribution au fonds de péréquation intercommunal (+6.6 mios), il convient de préciser que, y compris les correctifs 2013 intervenus dans les comptes 2014, l'on aboutit globalement à une amélioration de 2.8 mios par rapport au budget, les revenus y relatifs (figurant sous le chapitre 45) ayant dépassé les prévisions de quelque 8.9 mios.

Par ailleurs, on peut relever une économie globale de 1.4 mio de francs pour la participation aux entreprises de transports publics par rapport au budget.

Concernant la participation à l'AVASAD, la baisse s'explique par un remboursement de la participation 2013 de 0.4 mio de francs.

S'agissant des frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat, la hausse est due à la progression du volume des impôts mis en compte.

Sous le poste « Autres dédommagements », la diminution est due, entre autre, aux frais d'écologie des élèves scolarisés dans d'autres communes moins élevés que prévu en raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (0.1 mio de francs).

36 *Subventions accordées*

- 1.8 mio

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2014	2014	fr.	%
	fr.	fr.		
Administration générale et culture	55'529'800	55'450'372.66	-79'427.34	-0.1
Sports, intégration et protection de la population	7'838'600	7'084'653.06	-753'946.94	-9.6
Logement et sécurité publique	2'516'300	2'175'659.00	-340'641.00	-13.5
Travaux	1'720'000	1'349'366.64	-370'633.36	-21.5
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	24'152'700	23'847'464.68	-305'235.32	-1.3
Finances et patrimoine vert	30'000	30'000.00	0.00	0.0
<b>Total</b>	<b>91'787'400</b>	<b>89'937'516.04</b>	<b>-1'849'883.96</b>	<b>-2.0</b>

A Sports, intégration et protection de la population, au Service des assurances sociales, les aides individuelles au logement ont été moins importantes que prévu (0.7 mio).

A Logement et sécurité publique, l'économie constatée provient principalement du Service du logement et des gérances où les participations aux charges d'intérêts des sociétés immobilières sont globalement restées 0.3 mio de francs en dessous des prévisions.

A Travaux, la baisse s'explique par un excédent de subvention 2013 dans le cadre de la garantie de déficit de la société Parking Relais Lausannois SA.

A Enfance, jeunesse et cohésion sociale, la diminution est principalement due à une baisse des aides individuelles (-0.2 mio) au Service social et au Service dentaire.

38 *Attributions aux réserves*

+ 8.6 mios

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2014	2014	fr.	%
	fr.	fr.		
Fonds de régularisation des loyers	62'500	97'793.50	35'293.50	56.5
Fonds spécial pour risques de tournées en faveur du théâtre de Vidy	100'000	100'000.00	0.00	0.0
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	0	437'746.17	437'746.17	-
Fonds de réserve général du SSL	0	335'919.19	335'919.19	-
Fonds de <b>eauservice</b>	3'960'800	10'681'335.65	6'720'535.65	169.7
Fonds des SiL	7'408'500	8'496'799.43	1'088'299.43	14.7
<b>Total</b>	<b>11'531'800</b>	<b>20'149'593.94</b>	<b>8'617'793.94</b>	<b>74.7</b>

A **eauservice**, des attributions supplémentaires au Fonds de renouvellement de l'usine de Saint-Sulpice et au Fonds de réserve et de renouvellement « eau » ont été effectuées suite à un changement de méthode de comptabilisation des taxes de raccordement; celles-ci sont, dorénavant comptabilisées en revenu de fonctionnement (auparavant en recettes d'investissements).

Au Service d'assainissement, l'excédent de revenus de l'unité « Gestion des déchets urbains » a conduit à attribuer un montant de 0.4 mio de francs au Fonds de réserve pour la gestion des déchets.



Enfin, aux Services industriels, le Service du gaz et du chauffage à distance, le Service de l'électricité et le Service multimédia ont procédé aux opérations réglementaires suivantes (écarts par rapport au budget):

	<u>(en mios de fr.)</u>
• Fonds de réserve et de renouvellement du CAD	-0.6
• Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement du gaz	+4.1
• Fonds de réserve pour la production de chaleur renouvelable pour le CAD	+1.5
• Fonds de réserve et de renouvellement de l'électricité de Lavey	-4.0
• Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement de l'électricité	+0.6

**39**      *Imputations internes*      **- 17.1 mios**  
**49**

La diminution constatée dans ce chapitre (-18.8 mios) est liée en grande partie aux économies faites par les services généraux aux Services industriels, ainsi qu'à une répartition des frais communs du SEL dans ses propres sous-services inférieure aux prévisions.

**REVENUS****- 8.6 mios****40 Impôts****+ 20.8 mios**

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	<b>Comptes 2013</b>	<b>Budget 2014</b>	<b>Comptes 2014</b>
	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>
<b>Total</b>	<b>544'323'447.21</b>	<b>508'535'000</b>	<b>529'369'909.14</b>
Produit de l'impôt sur les personnes physiques :	<u>357'115'847.01</u>	<u>336'000'000</u>	<u>351'712'098.19</u>
- sur le revenu	322'122'335.17	300'400'000	314'353'173.14
- sur la fortune	29'942'864.53	30'000'000	31'047'939.82
- perçu des étrangers	4'382'636.02	5'000'000	5'762'907.41
- à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	668'011.29	600'000	548'077.82
Produit de l'impôt sur les personnes morales :	<u>120'947'932.90</u>	<u>109'000'000</u>	<u>112'433'929.70</u>
Produit des autres impôts :	<u>66'259'667.30</u>	<u>63'535'000</u>	<u>65'223'881.25</u>
- foncier	31'615'916.80	32'600'000	32'860'038.40
- complémentaire sur les immeubles	4'386'301.00	4'600'000	4'220'222.00
- Droits de mutation sur les transf. imm.	8'222'593.65	8'500'000	8'428'370.45
Produit de l'impôt :			
- sur les successions et les donations	16'284'462.55	12'000'000	13'880'149.80
- sur les divertissements	5'402'383.30	5'500'000	5'488'810.60
- sur les chiens	348'010.00	335'000	346'290.00

Personnes physiques

Ainsi que le fait apparaître le tableau ci-dessus, le rendement global des personnes physiques pour 2014 a atteint 351.7 mios de francs, soit une amélioration de 15.7 mios (+4.7%) en comparaison du budget, et une diminution de 5.4 mios (-1.5%) par rapport aux comptes 2013. L'essentiel de l'augmentation de l'impôt sur le revenu par rapport au budget provient du rôle ordinaire et de l'impôt à la source (dont le rattrapage s'est poursuivi en 2014), pour environ 14 mios. L'impôt sur la fortune a dépassé quant à lui le budget de 1 mio de francs (+3.5%).

Au 31 décembre 2014, l'Administration cantonale des impôts déclarait que 99.78% des contribuables lausannois étaient taxés pour 2010, 99.29% pour 2011, 97.51% pour 2012 et 76.49% pour 2013.

Les impôts comptabilisés en 2014 correspondent aux acomptes facturés (ainsi que les impôts source) pour dite année, additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes. En voici le détail avec le rappel des données de 2013 (chiffres en mios de francs) :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
2006 et antérieurs	0.9	2.6
2007	0.3	0.7
2008	0.7	1.1
2009	2.3	1.2
2010	1.4	5.8
2011	4.6	20.2
2012	17.2	27.8
2013	30.2	297.7
2014	<u>294.1</u>	<u>0.0</u>
	<u>351.7</u>	<u>357.1</u>

#### Personnes morales

Le résultat global au-delà de la barre des 110 mios de francs de l'impôt sur le bénéfice et le capital, bien que inférieur de 8.5 mios par rapport aux comptes 2013, illustre à nouveau la bonne tenue de l'économie suisse en général et de l'arc lémanique en particulier. Le passage du taux de l'impôt sur le bénéfice de 9.5% à 9% explique en grande partie la baisse du résultat par rapport aux comptes 2013; cependant, des taxations avec rattrapage exceptionnel ont permis de dépasser le budget (+3.54 mios de francs).

Le décompte ci-après donne, par année de taxation, les impôts des personnes morales comptabilisés en 2013 et en 2014 (chiffres en mios de francs) :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
2009 et antérieurs	0.7	-0.4
2010	0.3	0.0
2011	0.1	1.7
2012	1.9	19.4
2013	11.9	98.2
2014	95.7	2.0
2015	<u>1.8</u>	<u>0.0</u>
	<u>112.4</u>	<u>120.9</u>

#### Autres impôts

L'impôt sur les successions et les donations est inférieur de 2.4 mios par rapport aux comptes 2013, mais présente un excédent de revenus de plus de 1.9 mio par rapport au budget.

#### **41 Patentes, concessions**

**- 3.2 mios**

	Budget 2014	Comptes 2014	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Patentes, concessions	6'423'500	3'226'538.45	-3'196'961.55	-49.8

L'importante insuffisance de revenus est due au retard de l'introduction de la taxe sur les équipements communautaires au Service d'urbanisme.

**42 Revenus des biens****+ 15.9 mios**

	<b>Budget</b>	<b>Comptes</b>	<b>Ecart (+/-)</b>	
	<b>2014</b>	<b>2014</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
Intérêts, prêts et participations	25'972'300	32'107'462.16	6'135'162.16	23.6
Revenu des immeubles du patrimoine financier	31'627'100	31'557'085.67	-70'014.33	-0.2
Revenu des biens du patrimoine administratif	37'635'300	38'618'310.05	983'010.05	2.6
Autres revenus	4'126'100	12'972'742.13	8'846'642.13	214.4
<b>Total</b>	<b>99'360'800</b>	<b>115'255'600.01</b>	<b>15'894'800.01</b>	<b>16.0</b>

Dans le poste « Intérêts, prêts et participations », l'importante augmentation s'explique, au Service financier, par des intérêts moratoires sur les taxations des personnes physiques et morales (chiffres communiqués par l'ACI) supérieurs aux prévisions (0.4 mio), par la comptabilisation d'un dividende provenant de Gaznat auparavant comptabilisé aux Services industriels (4 mios) et par la rémunération de garanties financières de Gaznat également (1.1 mio).

Dans le poste « Autres revenus », l'augmentation de 8.8 mios s'explique, d'une part au Service financier par le bénéfice de liquidation de la société coopérative Colosa (transférée à la CPCL lors de la recapitalisation) et aux Services industriels, au Service du gaz et du CAD, par la comptabilisation d'une recette de 5 mios résultant du décompte définitif des charges fixes 2013 de Gaznat. Cette recette était précédemment comptabilisée en diminution des achats d'énergie.

**43 Taxes, ventes et prestations facturées****- 34.4 mios**

	<b>Budget</b>	<b>Comptes</b>	<b>Ecart (+/-)</b>	
	<b>2014</b>	<b>2014</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
Taxes, redevances et prestations de services	289'679'500	277'796'035.65	-11'883'464.35	-4.1
Ventes diverses (hors SEL, GAZ & CAD)	63'679'100	60'294'605.12	-3'384'494.88	-5.3
Frais facturés à des tiers, remboursements	12'771'400	16'588'760.42	3'817'360.42	29.9
Amendes	25'870'000	30'665'411.00	4'795'411.00	18.5
Autres contributions	24'043'500	27'742'679.33	3'699'179.33	15.4
Sous-total	416'043'500	413'087'491.52	-2'956'008.48	-0.7
Ventes d'énergie des SI (SEL, GAZ & CAD)	349'751'000	318'283'809.16	-31'467'190.84	-9.0
<b>Total</b>	<b>765'794'500</b>	<b>731'371'300.68</b>	<b>-34'423'199.32</b>	<b>-4.5</b>

Aux Services industriels, les ventes d'énergie ont enregistré une forte baisse de 31.5 mios de francs résultant, au Service de l'électricité, d'une baisse du volume des ventes d'énergie et des tarifs de l'électricité (-8.9 mios) et, au Service du gaz et du CAD, de quantités de gaz vendues plus faibles suite à une météo particulièrement chaude en 2014 (-22.6 mios). Ces chiffres sont à mettre en relation avec les achats d'énergie (voir chapitre 31).

Sous le poste « Taxes, redevances et prestations de services », la diminution résulte de plusieurs éléments (en mios de francs) :

- au Corps de police, report de la facturation de nouvelles prestations ; -5.8
- à **eauservice**, facturation des taxes de raccordements en revenus de fonctionnement (auparavant en recettes d'investissements) ; +6.3
- à Assainissement, unité de gestion des déchets urbains, diminution de la taxe de base ; -2.1
- aux SiL, au Service de l'électricité, diminution du timbre d'acheminement (vente plus faible que prévu) et de la taxe encaissée pour l'éclairage public ; -3.8
- aux SiL, au Service multimédia, diminution des revenus due à une forte concurrence. -4.5

Dans le poste « Ventes diverses », à **eauservice**, les ventes d'eau ont enregistré une baisse de 4.9 mios de francs due à une importante diminution des volumes d'eau vendus. Les conditions météorologiques observées en 2014 en sont la principale cause. Il est à relever une baisse régulière des consommations depuis plusieurs années.

Au Corps de police, le rattrapage progressif de dossiers traités par la Commission de police ainsi que la hausse des infractions commises par les citoyens ont entraîné une augmentation de revenus de quelque 4.8 mios de francs.

#### 44 Part à des recettes sans affectation

+ 1.8 mio

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2014	2014	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	
Impôts sur les gains immobiliers	6'000'000	7'772'322.05	1'772'322.05	29.5

Notre part à l'impôt sur les gains immobiliers, en progression par rapport à l'exercice précédent, a dépassé les prévisions.

45 *Dédommagements de collectivités publiques*

+ 5.5 mios

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2014	2014	fr.	%
	fr.	fr.		
Fonds de péréquation intercommunal	172'700'000	181'584'750.00	8'884'750.00	5.1
Facturation à l'Académie de police de Savatan	1'244'300	1'520'700.00	276'400.00	22.2
Participations diverses aux frais du secteur "protection et sauvetage"	8'776'100	8'140'719.20	-635'380.80	-7.2
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	2'590'500	1'990'388.98	-600'111.02	-23.2
Participation cantonale à l'aide au logement	900'000	544'361.00	-355'639.00	-39.5
Participations diverses aux charges du Service social	28'583'200	27'044'054.65	-1'539'145.35	-5.4
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP	11'258'500	11'033'183.96	-225'316.04	-2.0
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'942'000	6'803'981.20	-138'018.80	-2.0
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	7'425'400	7'643'809.33	218'409.33	2.9
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale	17'910'700	17'414'977.12	-495'722.88	-2.8
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	5'062'400	4'417'734.55	-644'665.45	-12.7
Autres dédommagements	2'429'800	3'166'962.45	737'162.45	30.3
<b>Total</b>	<b>265'822'900</b>	<b>271'305'622.44</b>	<b>5'482'722.44</b>	<b>2.1</b>

Relevons ici que, s'agissant de la péréquation intercommunale, compte tenu des résultats définitifs de 2013 enregistrés dans l'exercice 2014, le retour du fonds de péréquation ainsi que les contributions dudit fonds aux dépenses thématiques ont été supérieurs aux prévisions de quelque 2.3 mios de francs.

Au Service de protection et sauvetage, la participation versée par le Service cantonal de la santé publique pour couvrir l'excédent de charges du Groupe sanitaire est inférieur de 0.6 mio de francs en raison de l'augmentation du nombre d'interventions facturées, et de celles dédiées à l'activité de prévention lors des manifestations sportives organisées par la Ville qui n'est pas prise en charge par le Canton.

Au Service social, la diminution du nombre de dossiers RI ainsi que l'abandon du projet d'un hébergement complémentaire au profit de places supplémentaires à l'abri PC de la Vallée de la Jeunesse ont entraîné une baisse de la subvention cantonale.

Par ailleurs, les charges nettes d'exploitation de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des communes de 0.6 mio de francs.

**46 Subventions acquises**

+ 1.0 mio

Le détail de ce chapitre se présente comme il suit :

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2014	2014	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
Subventions de la Confédération et du Canton pour les forêts	400'000	469'238.50	69'238.50	17.3
Subventions de l'Etat relatives à la lutte contre le racisme	0	751'170.00	751'170.00	-
Subventions de l'ECA au Service de secours et incendie	173'000	241'297.80	68'297.80	39.5
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	911'900	936'461.00	24'561.00	2.7
Subventions de l'Etat du Valais relatives aux protections contre les chutes de pierres au barrage de Lavey	480'000	317'094.45	-162'905.55	-33.9
Subventions de l'Etat relatives à un projet d'échanges d'informations dans le cadre du contrôle des habitants	185'500	0.00	-185'500.00	-100.0
Autres subventions	268'000	722'731.92	454'731.92	169.7
<b>Total</b>	<b>2'418'400</b>	<b>3'437'993.67</b>	<b>1'019'593.67</b>	<b>42.2</b>

Au Service des parcs et domaines, l'augmentation est due à des subventions supplémentaires versées par l'Etat de Vaud suite à la reconnaissance du parc de Sauvabelin comme exploitation agricole dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et pour des travaux de protection effectués suite à des glissements de terrain en forêts.

Les subventions de l'Etat relatives à la lutte contre le racisme sont liées aux conventions de financement signées avec le Canton, dans le cadre des nouvelles activités du Bureau lausannois pour les immigrés et de la mise en œuvre du programme « Mini-PIC ».

Aux Services industriels, les subventions de l'Etat du Valais relatives aux protections de la prise d'eau contre les chutes de pierres au barrage de Lavey n'ont pas été entièrement versées suite au report de travaux en 2015.

Au Service d'organisation et d'informatique, le projet d'harmonisation des échanges Canton-Communes sur les données du Contrôle des habitants (eCH20) n'a pas pu être finalisé en 2014 et la subvention cantonale à recevoir n'a pas pu être versée cette année.

Sous le poste « Autres subventions », au Service des parcs et domaines et suite à l'adoption du préavis N° 2012/13 pour le remplacement d'outils thermiques par des outils électriques, la demande de financement du surcoût par le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE), prévue en 2013, a été faite en 2014.

**48 Prélèvements sur les réserves****+ 1.1 mio**

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2014	2014	fr.	%
	fr.	fr.		
Fonds de péréquation de la STEP	1'853'200	1'072'965.63	-780'234.37	-42.1
Fonds de <b>eau</b> service	0	3'522'680.22	3'522'680.22	-
Fonds de réserve générale du SSL	103'000	214'250.00	111'250.00	108.0
Fonds des SiL	18'628'400	17'256'884.13	-1'371'515.87	-7.4
Provision pour les Datacenters (SOI)	1'500'000	1'082'210.75	-417'789.25	-27.9
<b>Total</b>	<b>22'084'600</b>	<b>23'148'990.73</b>	<b>1'064'390.73</b>	<b>4.8</b>

Les résultats d'exploitation des unités budgétaires du Service d'assainissement liées à l'épuration des eaux ont entraîné un recours moindre que prévu au Fonds de péréquation de la STEP.

Au Service social, l'augmentation s'explique par un prélèvement de cent trente mille francs sur le Fonds de réserve générale du SSL pour l'achat de parts sociales liées au projet de logements modulaires aux Prés-de-Vidy.

A **eau**service, le préavis relatif à la rénovation du réservoir du Calvaire prévoit que l'intégralité des dépenses d'investissements soient financées par le Fonds de réserve et de renouvellement du Service. Un montant non budgété de 2.5 mios de francs a donc été prélevé sur le fonds correspondant à l'amortissement des dépenses d'investissements 2014.

Aux Services industriels, la diminution s'explique principalement ainsi : Au Service de l'électricité, par un prélèvement sur le Fonds de péréquation pour la vente d'énergie de 4.1 mios de francs (1.6 mio au budget), un sur le Fonds de péréquation et de renouvellement de l'usine de Lavey de 2 mios de francs (3 mios au budget et un prélèvement budgété de 0.6 mio de francs sur le Fonds de péréquation de l'éclairage public non effectué, et au Service du gaz et du CAD, par un prélèvement de 0.1 mio de francs (1.4 mio au budget) sur le fonds de réserve et de renouvellement du gaz.

Au Service d'organisation et d'informatique, l'acquisition et l'installation de 3 SIMod (Salles informatiques modulaires) n'a pas pu être entièrement réalisée en 2014 et la part prélevée sur la provision pour les Datacenters correspond aux dépenses effectives 2014.

## **2.2 Plan structurel d'amélioration financière**

En 2011, la Municipalité a décidé du plan ainsi que de la méthodologie générale à appliquer afin de mettre en œuvre le plan structurel d'amélioration financière (PSAF) visant à recouvrer l'équilibre budgétaire communal de manière pérenne en identifiant des mesures pour un montant de CHF 40 mios.

Bien qu'identifiées en 2012, les premières mesures ont été intégrées dans le cadre de l'élaboration budgétaire 2013 pour un montant de CHF 22.1 mios. Suite aux amendements acceptés par le Conseil Communal lors du vote du budget 2013, les effets financiers attendus à ce titre ont été réduits à CHF 21.3 mios.



Le tableau ci-dessous dresse l'écart entre les montants annoncés et effectivement réalisés lors du bouclage des comptes 2013 :

(en mios de CHF)	Intégrées au B2013 (après amendements CC)	Réalisées aux C2013	Ecart	Taux de réalisation en %
Mesures PSAF 2013	21.3	19.0	-2.3	89%

A la lumière de ce qui précède, il est aisé de constater que les objectifs financiers annoncés dans le cadre du PSAF pour l'année 2013 ont été réalisés à 89%.

Dans le cadre du B2014, des mesures complémentaires pour un montant de CHF 18.6 mios ont été intégrées au budget. Le tableau ci-dessous dresse l'écart entre les montants annoncés et effectivement réalisés lors du bouclage des comptes 2014 :

(en mios de CHF)	Intégrées au B2014	Réalisées aux C2014	Ecart	Taux de réalisation en %
Mesures PSAF 2014	18.6	14.7	-3.9	79%

Les montants réalisés au bouclage des comptes 2014 s'élèvent à CHF 14.7 mios et présentent un écart de CHF 3.9 mios par rapport au budget. Le taux de réalisation des mesures budgétées s'élève à 79%.

De manière cumulée, la réalisation des mesures introduites aux budgets 2013 et 2014 au titre du PSAF peut être synthétisée de la manière suivante :

(en mios de CHF)	Intégrées au B2013+B2014 (après amendements CC)	Réalisées aux C2013+C2014	Ecart	Taux de réalisation en %
Total Mesures PSAF	39.9	33.7	-6.2	84%

Sur les CHF 39.9 mios intégrés aux budgets 2013 et 2014, CHF 33.7 mios ont été réalisés et pérennisés aux comptes 2014. Cela représente un taux de réalisation de 84%.

L'écart de CHF 6.2 mios résulte principalement de 17 mesures actuellement en cours de réalisation qui déploieront leurs effets en 2015. Il s'agit principalement de la nouvelle taxe sur les équipements communautaires (CHF 3.4 mios, représentant l'écart principal par rapport au budget 2014), la mise à sec progressive des toilettes publiques (CHF 0.3 mio), l'augmentation de recettes liées à l'exploitation du réservoir de Pully (CHF 0.3 mio) ainsi que l'optimisation des envois de factures (CHF 0.2 mio).

Il y a lieu de rappeler que sans ces mesures, le résultat des comptes 2014 se serait soldé par un déficit de 30 mios.

En tenant compte des mesures qui seront réalisées en 2015, le taux de réalisation des mesures budgétées en 2013 et 2014 devrait s'établir à 98% environ soit à CHF 39.3 mios. Un nouveau point de situation sera réalisé au bouclage des comptes 2015.

### 2.3 Compte des investissements du patrimoine administratif

Ce compte se présente comme suit :

<b>INVESTISSEMENTS NETS</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	108'007'826.29	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	7'909'647.21	
Marchandises et approvisionnements (diminution du stock)		782'347.64
Prêts et participations permanentes	4'305'208.00	
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente)	5'330'182.01	
Subventions et recettes pour investissements		14'703'633.96
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		390'841.33
<b>Investissements nets</b>		<b>109'676'040.58</b>
Sous-total	<u>125'552'863.51</u>	<u>125'552'863.51</u>
<b>FINANCEMENT</b>		
Investissements nets	109'676'040.58	
Amortissement du patrimoine administratif		121'011'120.52
Reprise de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement		4'446'682.52
Diminution des provisions	2'999'396.79	
<b>Excédent d'autofinancement</b>	<b>12'782'365.67</b>	
	<u>125'457'803.04</u>	<u>125'457'803.04</u>

Les dépenses nettes d'investissements 2014 se sont établies à 109.7 mios de francs, soit 23.2 mios de francs au-dessous du chiffre prévu au budget (132.9 mios) suite à des décalages de projets ou en raison de dépenses annuelles inférieures au Plan.

S'agissant de l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement, il s'élève à un montant de 122.5 mios de francs et permet de couvrir l'intégralité des investissements de la Ville. Les dépenses d'investissements de ces prochaines années demeureront cependant très élevées. Pour mémoire le budget 2015 prévoit des dépenses de 144 mios et la moyenne des dépenses d'investissement planifiées sur la période 2016 à 2018 s'élève à 190 mios par année environ, compte tenu du projet Métamorphose notamment.

Voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2014 :

	<b>Dépenses 2014</b>	<b>Tranche annuelle budgétisée</b>
	<i>(en mios de francs)</i>	
<b><u>Administration générale et culture</u></b>		
Evolution RECOLTE 2013-2017	2.2	3.0
<b><u>Sports, intégration et protection de la population</u></b>		
Réfection, amélioration et remplacement d'équipements à Bellerive-Plage	1.4	0.8
Stade Olympique de la Pontaise	2.9	0.0
<b><u>Logement et sécurité publique</u></b>		
Chauderon 4 – Assain. et amélioration des performances énergétiques des façades	2.2	0.6
Entretien courant et importants travaux de rénovation de divers bâtiments des patrimoines financier et administratif - 3ème étape	2.6	3.1
<b><u>Travaux</u></b>		
Aménagement de la place et de la route de contournement de la Sallaz	3.2	5.3
Av. de Chailly - Fauvette - Bvd de la Forêt	5.8	4.8
Rénovation et extension de la voirie	4.6	5.2
Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics	1.9	1.3
Remplacement et extension du réseau de distribution d'eau	6.6	6.4
Rénovation du réservoir du Calvaire	2.5	6.0
PALM – Réalisation de mesures de mobilité douce	2.2	4.4
<b><u>Enfance, jeunesse et cohésion sociale</u></b>		
Assainissement et rénovation des bâtiments scolaires – 4 <sup>ème</sup> étape	2.6	2.5
Groupe scolaire de Béthusy : constr. d'une salle de gymnastique et d'un APEMS	4.1	3.2
<b><u>Services industriels</u></b>		
Remplacements et extensions ordinaires	20.2	18.9
Renouvellement du réseau de distribution électrique (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> phase)	4.2	3.3
Renouvellement du réseau de distribution électrique (3 <sup>ème</sup> phase)	10.3	11.7
Chaufferie des Bossons	2.5	3.7

## 2.4 Plafond d'endettement

Sur la base du bilan publié au 31 décembre 2014, la dette brute et l'endettement net évoluent comme suit :

En millions de francs	31.12.2013	31.12.2014	Variation
Dette brute	2'583.8	2'587.9	+ 4.1
Endettement net	2'114.2	2'101.5	- 12.7

Rappelons que le plafond d'endettement net pour la présente législature est fixé à 2.4 milliards de francs.

Il est à relever ici que l'endettement net diminue pour la deuxième année consécutive (-35.2 mios de francs en 2013).

## 2.5 Bilan général

Le bilan ainsi que le détail de certaines rubriques figurent en annexe au présent préavis.

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

### ACTIF

**112 Impôts à encaisser** **fr. 141'913'567.05**

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'Administration cantonale des impôts, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2014 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2014 mais non encore encaissés au 31 décembre 2014.

**115 Débiteurs** **fr. 183'940'709.82**

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2014.

**120 Titres** **fr. 33'959'010.00**

La hausse de ce poste résulte de l'augmentation du capital-actions de la société SILL SA (+10 mios de francs), de la réévaluation de la participation dans SI-REN SA (-2 mios de francs) et de la clôture de la liquidation de la société coopérative Colosa (-2.9 mios de francs).

**122 Prêts** **fr. 30'000'001.00**

Selon la teneur des conclusions du préavis N° 2012/27 relatif au déploiement d'un réseau en fibre optique sur le territoire communal, le premier des 6 versements de 6 mios de francs de LFO SA pour le remboursement de la dette a eu lieu cette année.

**123 Immeubles** **fr. 328'965'425.00**

L'augmentation de ce poste par rapport à 2013 (+12.4 mios de francs) résulte principalement des acquisitions effectuées en 2014.

**13 Actifs transitoires** **fr. 69'361'333.69**

Sont compris dans cette position les abonnements de journaux, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, certaines prestations à facturer, de même que des acomptes de l'Etat concernant l'exercice fiscal 2014 encaissés au début 2015.

**Patrimoine administratif** **fr. 1'349'422'672.26**

L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de francs) :

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	1'360'750
Investissements bruts	125'553
Transfert du patrimoine financier (forêt)	8
	1'486'311
dont à déduire :	
– Recettes d'investissements :	15'877
– Amortissements	121'011
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>1'349'423</b>

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

**14 Investissements du patrimoine administratif** **fr. 1'204'841'764.08**

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels. En application du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis.

**15 Prêts et participations permanentes** **fr. 103'680'466.56**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment des participations dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, de l'environnement, des activités sociales et de l'économie, ainsi que celles, importantes, relevant du domaine de l'énergie. Voir le détail dans l'annexe au bilan.

Rappelons que les participations dans EOS Holding SA et Romande Energie Holding SA sont comptabilisées à la valeur nominale, soit respectivement 67'199'700 et 411'850 francs. La valorisation de ces deux participations sur la base de la valeur substantielle des sociétés aboutissait à fin 2013 à 543.8 mios de francs pour EOS Holding et 28.7 mios de francs pour Romande Energie Holding SA (les données au 31 décembre n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction du préavis). La valeur boursière de la participation dans Romande Energie Holding SA au 31 décembre 2014 est quant à elle de 16.5 mios de francs; EOS Holding n'est pas cotée à la bourse.

**16 Subventions d'investissements** **fr. 18'247'985.36**

L'essentiel de ce poste concerne la subvention pour la modernisation du site du Palais de Beaulieu.

**17 Autres dépenses à amortir** **fr. 22'652'456.26**

Jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 « Investissements » ou de leur amortissement, les comptes d'attente et crédits d'étude sont rangés sous ce titre.

**19 Découvert** **fr. 995'907'780.56**

L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de francs) :

Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	1'000'354
Excédent de revenus du compte de fonctionnement de 2014	-4'446
<b>Etat au 31 décembre 2014</b>	<b>995'908</b>

Sur la base des valeurs substantielles (au 31 décembre 2013) des participations dans EOS Holding SA et Romande Energie Holding SA (voir chapitre 15 ci-dessus), une réserve latente d'environ 505 mios de francs peut être identifiée qui vient diminuer le découvert. Les bases légales en matière de comptabilité communale empêchent cependant une telle revalorisation.

Un potentiel de réserve latente existe également sur les immeubles du patrimoine financier qui figurent actuellement au bilan pour 329 mios de francs (voir chapitre 123 du bilan). Un travail d'estimation à la valeur de marché est actuellement en cours et permettra prochainement de chiffrer la réserve latente. Ici aussi, les bases légales ne permettent pour l'instant pas une revalorisation.

**PASSIF****21 Dettes à court terme** *fr.* **320'000'000.00**

Cette position englobe l'ensemble des prêts à court terme d'une durée inférieure à 12 mois. 260 mios de francs concernent des emprunts à court terme liés à des swaps de taux d'intérêts et donc non exposés à un risque de variation de taux d'intérêts.

**22 Dettes à moyen et à long termes** *fr.* **2'267'897'500.00**

Le détail de ces dettes figure dans l'annexe au bilan. Au cours de l'exercice 2014, les opérations suivantes ont été réalisées :

	<b>Montant</b>	<b>Intérêt nominal %</b>	<b>Durée</b>
<b>Emprunts effectués</b>			
Emprunt public	100'000'000	1.0000	2014 - 2022
Emprunt FIR (fonds d'invest. rural)	50'000	0.0000	2014 - 2024
<b>Total</b>	<b>100'050'000</b>		
<b>Remboursements</b>			
Emprunt privé	25'000'000	2.0000	2009 - 2014
Emprunt public	150'000'000	2.7500	2004 - 2014
Amortissement financier	2'500		
<b>Total</b>	<b>175'002'500</b>		
Variation des emprunts à long terme	-74'952'500		

**23 Fonds spéciaux sans personnalité juridique** *fr.* **33'727'311.41**

Les disponibilités de trois fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville, laquelle leur sert un intérêt. La baisse de ce poste est due à principalement aux prélèvements effectués dans le Fonds du développement durable (-3 mios de francs) et notamment pour le financement du projet relatif à la construction de la Maison de paille (-1.8 mio de francs).

**24 Provisions** *fr.* **87'294'013.54**

Ce poste n'enregistre pas de mouvements significatifs en 2014.

**25 Passifs transitoires** *fr.* **114'587'686.62**

Cette rubrique est constituée notamment des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 2014 ou des recettes perçues d'avance.

**28 Fonds de renouvellement et réserve** *fr.* **205'003'193.83**

Le détail de ce poste figure dans l'annexe au bilan ci-après. Les mouvements significatifs enregistrés sous ce poste (-3 mios de francs) sont les prélèvements nets des Services industriels (-8.8 mios de francs) et, à **eauservice**, l'attribution nette de 7.2 mios de francs dont 6.7 mios pour le Fonds de réserve pour le renouvellement de la station de Saint Sulpice.

### 3. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

*Le Conseil communal de Lausanne,*

vu le préavis N° 2015/25 de la Municipalité, du 9 avril 2015;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

d'approuver les comptes de 2014 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2015/25, du 9 avril 2015.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :

Daniel Brélaz

Le secrétaire :

Sylvain Jaquenoud

Annexes : Bilan général  
Annexe au bilan